



# COMMUNIQUÉ

N<sup>o</sup>:  
No.: 27

Le 11 février 1986

## LIBÉRATION D'ANATOLY CHTCHARANSKY

Le très honorable Joe Clark, secrétaire d'État aux Affaires extérieures, a fait aujourd'hui la déclaration suivante:

"Je me réjouis de la libération par l'Union soviétique du leader juif Anatoly Chtcharansky. Plusieurs Canadiens ont fait part aux autorités soviétiques de leurs préoccupations à l'égard de la situation des juifs soviétiques en général et, plus particulièrement, du sort réservé à Anatoly Chtcharansky. J'ai moi-même soulevé la question directement auprès du ministre des Affaires étrangères Andrei Gromyko et de son successeur Edouard Chevardnadze en avril et juillet 1985. Il est réconfortant de constater que les démarches effectuées au fil des ans par nombre de personnes et de pays ont contribué à la libération de M. Chtcharansky.

La décision soviétique est considérée comme un geste positif par le gouvernement du Canada. J'espère que les autorités soviétiques voudront maintenant laisser partir tous les juifs qui désirent émigrer. Cela contribuerait à accroître la confiance et la compréhension dans les rapports Est-Ouest, et à amener la population à appuyer l'intensification de nos relations bilatérales."